

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Éclamation : contact@mupras.com
Mise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

N° P19- 047209

N°D: 34915.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10349

Société : RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZOUAFI EL Nestafa

Date de naissance : 27/09/1958

Adresse : La même

Tél. : 0658607864

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/07/2020

Nom et prénom du malade : HABIB FATHIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + hypertension + diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/07/2020

Signature de l'adhérent(e) : 24

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/07/2021	Q1		1000 DT	Docteur Boudia C.SID Médecin Généraliste 180, Bd el Fida - Casablanca Tel: 0522 81 72 59 0649 62 05 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA FAFOU Dab 0522 81 72 59 Tel: 0522 81 72 59	13/07/2021	893.42

ANALYSES - RADIOPHGRAPHSIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from				

Docteur Badia MOUFID

Médecin

Médecine Générale

- Diplômée en Gynécologie Obstétrique
(université de Besançon - France)

- Diplômée en Echographie
(université de Dijon - France)

- Diplômée en hysteroscopie et colposcopie
(université de Paris - France)

- Ancien Médecin Chef du Centre
de Santé Sidi Mâriuf

الدكتورة بدّيعة مفید

طبيبة

الطب العام

- شهادة في طب النساء و التوليد
(جامعة برايسون - فرنسا)

- شهادة في الفحص بالصدى
(جامعة ديجون - فرنسا)

- شهادة فحص الرحم و عنق الرحم بالمنظار
(جامعة باريس - فرنسا)

- طبيبة رئيسية سابقاً بالمركز الصحي
سيدي معروف

Casablanca, le:

13/07/2020

٢٠٢٠

charb farma

٢٥

١) ملزك ١٥٠

١٤٩.٢٦ CPT ٣ بوكس ٣ ملزك

٣

٢) بوكس ٦٥ ٦٩.٦٥ ٢٩٦.٠٠ ١ سل ٢٥ بوكس ٢١ ملزك

٣) كوكا ٢٠

٣

١٥٠.٥٠ ACP ٢١
٨٩٣.٤٥

لتحفظ
PHARMACEUTIQUE
Derb Latifa - Rue 34 - Local N° 20
Tél: 0522 81 72 59 - Fax: 0522 81 72 27
Casablanca

Docteur Badia MOUFID
Médecin Généraliste
180, Bd El Fida - Casablanca
Tél: 0524 81 72 59
0643 62 95 20

180، شارع الفداء - الدارالبيضاء (أمام صيدلية الفداء) - الطابق الأول

180, Bd El Fida - Casablanca (en face pharmacie El Fida) - 1er Etage

06 43 62 35 20 • 05 22 81 72 59

PPV 149DH20
PER 10/22
LOT 12224



PREZAR® 100 mg

Losartan

bottu s.a.
82, Allée des Casuarinas - Ain Sébaa - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

28 comprimés
pelliculés

Voie orale

PPV 149DH20
PER 10/22
LOT 06/2018



PREZAR® 100 mg

Losartan

bottu s.a.
82, Allée des Casuarinas - Ain Sébaa - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

28 comprimés
pelliculés

Voie orale

PPV 149DH20
PER 06/22
LOT 11482



bottu s.a.
82, Allée des Casuarinas - Ain Sébaa - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

28 comprimés
pelliculés

Voie orale

PREZAR® 100 mg

Losartan

ESAC®
ésoméprazole

40

mg

28 gélules

Microgranules
gastrorésistants

LOT 18007
PER 12/20
PPV 22EDH00

ESAC®
ésoméprazole

40
mg

7 gélules

Microgranules
gastrorésistants

LOT 20002
PER 01/22
PPV 69DH80



Catex® 500 mg
Ciprofloxacin
LOT: 189146 EXP: 08/21
PPV: 150DH00

10 comprimés pelliculés

Voie orale

CATEX® 500 mg
10 comprimés pelliculés
6 118000 070276